

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Chère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 4 avril 2024 à 20h30

**Mairie
Salle du conseil municipal
23 rue de Nantes
53230 Cossé-le-Vivien**

En cas d'absence, vous pouvez vous faire représenter par un collègue en retournant à la mairie le formulaire « Pouvoir » ci-joint.

ORDRE DU JOUR

Affaires générales

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Installations classées pour la protection de l'environnement – EARL La Basse Ferron à Athée
- Installations classées pour la protection de l'environnement – GAEC Gélou Crosnier à Ballots et à la Rouaudière

Finances et administration générale

- Comptes de gestion 2023 du budget principal et des budgets annexes
- Compte de gestion 2023 du budget Cuisine Centrale
- Compte de gestion 2023 du budget ENR
- Comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes
- Compte administratif 2023 du budget Cuisine Centrale
- Compte administratif 2023 du budget ENR
- Reprise définitive des résultats 2023 du budget principal et des budgets annexes
- Reprise définitive des résultats 2023 du budget Cuisine Centrale

- Reprise définitive des résultats 2023 du budget ENR
- Calcul du coût moyen par élève de l'école publique 2023
- Tarifs de la cuisine centrale pour l'année scolaire 2024-2025
- Tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2024-2025
- Tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025
- Budget principal : décision modificative n°1
- Marchés de l'espace de vie sociale : renonciation à l'application de pénalités de retard
- Réalisation d'un audit fiscal sur le patrimoine foncier communal avec la société Néoptim
- Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents
- Dématérialisation des titres restaurant
- Création d'un poste non-permanent d'agent technique polyvalent en accroissement saisonnier d'activité

Urbanisme et bâtiments

- Bail emphytéotique pour la maison paroissiale
- Convention d'occupation du domaine public avec la société TOTEM France
- Vente d'un garage situé rue Saint-Exupéry

Sport, vie associative et culturelle

- Mise à disposition de la salle Saint-Exupéry à la compagnie A Bocca Chiusa dans le cadre d'une résidence artistique.

Affaires diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Chère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christophe LANGOUËT

